

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
M. Joël MARTINEZ	Vice-Président
Mme Marie-Laure BRUNAUD	Membre
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Didier HUGOT	Membre
M. Stéphane GARCIA	Membre

Assistent :

M. Jean-François CHAUMELLE	Médecin BMX Invité
M. Simon MARCHAL	Invité DTN
M. Jonathan NOYANT	Coordinateur BMX

Absents excusés :

Mme Anne LE PAGE	Directrice des Activités Sportives
M. Julien SASTRE	Invité DTN

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

ORDRE DU JOUR

1.	Préambule	3
2.	Retour sur la saison BMX 2019.....	3
3.	Bilan secours et interventions médicales sur les épreuves BMX 2019....	4
4.	Calendrier BMX 2020	5
5.	Candidatures 2021.....	6
6.	Format des courses BMX	6
7.	Divisions Nationales BMX : nouvelle appellation	7
8.	Coûts des engagements BMX 2020.....	7
9.	Arbitres BMX.....	8
10.	Plan quadriennal : la pratique du BMX dans le milieu scolaire	8
11.	Logiciel BMX.....	8
12.	Retour sur l'utilisation de l'anémomètre	9
13.	Dérogations.....	9
14.	Dénomination des clubs.....	10
15.	Questions diverses.....	10

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

Début de la réunion vendredi 14h15

1. Préambule

La prochaine CNBMX se déroulera les 17 et 18 janvier à Nantes sur le futur site des Championnats du Monde BMX 2022 (sous réserve d'attribution par le Comité Directeur de l'UCI). En effet, le Président de la CNBMX précise aux membres que le Bureau Exécutif fédéral qui s'est déroulé la veille, a validé les candidatures de la FFC pour l'accueil et l'organisation des Championnats du Monde BMX en 2022 (ainsi que la piste en 2022 et le Cyclo-Cross en 2024).

2. Retour sur la saison BMX 2019

Epreuves BMX nationales

Cf. Annexe 1

Le début de saison, fidèle aux épreuves Indoors, a vu deux évènements à Tours et à Caen. Ces deux épreuves se sont très bien déroulées.

La suite de la saison a vu les épreuves de la Coupe de France BMX. La participation moyenne sur cette épreuve fut de 1175,2 engagements par week-end soit 587,6 par jour d'épreuve.

Le Trophée de France de BMX de Mours St Eusèbe s'est également très bien déroulé malgré les fortes intempéries ayant eu lieu une semaine auparavant.

Enfin, le Challenge National et les Championnats de France de Calais furent de qualité avec un très beau rendu télévisuel.

Les coordinateurs interrégionaux font ensuite un retour des épreuves du Challenge France ayant eu lieu.

L'ensemble des membres félicitent les organisateurs pour leur investissement dans l'organisation de ces épreuves.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

Effectifs des nouvelles catégories féminines

Cf. Annexe 2

La CNBMX fait ensuite un bilan sur la participation des féminines dans les nouvelles catégories ayant vu le jour en 2019.

Concernant la catégorie Junior Femme la participation fut stable et peu quantitative due au quota de montées/descentes déjà en place lors de cette prise de décision. L'an prochain l'effectif de la catégorie devrait être d'environ 30 pilotes.

Pour les autres catégories un tableau de participation aux épreuves du Challenge France et au Challenge National est présenté aux membres.

Ce dernier met en exergue des disparités selon les catégories. Il est important d'attendre la fin de la 2^{ème} saison d'application, en 2020, afin de constater une tendance évolutive ou non.

Challenge Européen et Mondial BMX

Cf. Annexes 3 & 4

Le Challenge Européen s'est déroulé à Valmiera (LAT). Félicitations aux pilotes français qui mettent la France en tête du nombre de finalistes, de podiums et de victoires. La CNBMX remercie le staff d'encadrement mis en place pour cette épreuve.

Le Challenge Mondial s'est déroulé à Zolder (BEL). Félicitations aux pilotes français pour leurs belles performances à ce niveau et malgré la forte chaleur (notamment le jeudi). La France est le pays qui a le plus de pilotes finalistes. Elle est deuxième au nombre de podiums et de vainqueurs. La CNBMX remercie également le staff d'encadrement mis en place pour cette épreuve.

3. Bilan secours et interventions médicales sur les épreuves BMX 2019

Cf. Annexes 5 & 6

Jean-François CHAUMELLE fait un retour sur cette première année en tant que médecin BMX FFC sur les épreuves nationales.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

Il évoque le nombre moyen de passages constatés chez les secouristes ainsi que le peu d'évacuation médicalisée (avec SMUR).

Le bilan est très satisfaisant du point de vue de la prise en charge des pilotes mais également du point de vue de la compréhension du protocole CC (commotion cérébral) par les pilotes et leur encadrement. Jean-François CHAUMELLE regrette néanmoins le comportement d'un entraîneur qui a demandé à un de ces pilotes de venir passer un contrôle médical sans le casque et après s'être changé afin de lever toute suspicion de commotion cérébrale.

Ensuite, Jean-François CHAUMELLE évoque le cas d'un pilote tombé sans gravité lors de la Coupe d'Europe à Sarriens mais présentant des troubles neurologiques. Il fut constaté par la suite que ce jeune pilote était finalement tombé la semaine d'avant sur un Challenge France et par conséquent son état était relatif au syndrome du « second impact ».

Pour finir le médecin met en exergue le nombre inquiétant de casques réutilisés après un gros choc. Certains pilotes font même un covering complet du casque afin que cela ne se voit pas. Il est rappelé qu'après un gros impact, un casque se doit d'être changé, il en va de la santé du pilote.

Par la suite, Jean-François CHAUMELLE présente deux documents :

- La nouvelle fiche bilan, mise à jour avec les retours d'expériences de cette année et qui devra être utilisée sur les compétitions.
- La couverture sanitaire sur les compétitions nationales de BMX Race. Il s'agit d'un document situant le cadre général, les champs d'applications et les besoins minimum humains et matériels. Ce document sera dorénavant inclus en annexe dans les cahiers des charges d'organisation.

Devant le succès de cette année écoulée, le Président de la CNBMX remercie Jean-François pour sa compétence mise au service de notre sport et précise que le dispositif sera reconduit au titre de la saison BMX 2020.

4. Calendrier BMX 2020

Cf. Annexe 7

Le calendrier provisoire BMX 2020 est présenté aux membres. Compte tenu de la densité des épreuves internationales et des contraintes organisationnelles connues ce dernier fut difficile à réaliser.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

Il est à noter que les pilotes qui **participent** au Challenge Mondial pourront bénéficier d'une dérogation automatique pour leur Championnat Régional. Cette mention sera précisée dans la Note aux Clubs BMX 2020.

5. Candidatures 2021

Les membres de la CNBMX font le point sur les candidatures reçues au titre de la saison BMX 2021. Des candidatures vont passer en attribution lors du prochain Bureau Exécutif Fédéral du 10 octobre.

6. Format des courses BMX

Il est proposé aux membres de faire évoluer le format des compétitions BMX d'ici 2021 en reprenant le même format que pour les Coupes du Monde BMX. Ce format se déroule de la façon suivante : une seule manche qualificative où les 4 premiers sont qualifiés pour la phase d'après. Pour ceux classés 5^{ème} et plus, il y'a un repêchage de 6 pilotes maximum où les 2 premiers sont qualifiés pour la phase d'après. Puis phases finales habituelles où les 4 premiers sont qualifiés pour le tour d'après.

Ce format comporte deux gros avantages :

- Compréhension simple pour les pilotes (fin des calculs de points pour savoir si on passe les manches qualificatives)
- Excellente lisibilité de courses pour le public.

Après discussion il est précisé que ce format ne serait appliqué qu'aux courses du calendrier national (sauf les épreuves du Challenge France). Il est proposé de travailler sur les différentes répartitions selon le nombre d'engagés et sur sa mise en pratique. Dès lors un test pourrait être fait sur une manche de la Coupe de France BMX en 2020.

Pour finir, il est précisé que ce point a également été abordé lors du forum BMX UCI à Zolder où différents pays, dont la France, ont manifesté leur intérêt sur ce format.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

7. Divisions Nationales BMX : nouvelle appellation

De manière à uniformiser les appellations au niveau fédéral, il est proposé aux membres d'adopter la même appellation que les DN Route. Il s'agira à compter de la saison 2020 des « Nationales 1 et 2 » (N1 et N2).

Après discussion entre les membres cette proposition est rejetée. Cette nouvelle appellation pourrait desservir les structures actuelles lors des demandes de subventions auprès des collectivités puisque moins significatives.

Cela étant, il est proposé de mettre en place un logo « Division Nationale BMX ». Ce dernier sera repris dans les supports de communication et pourrait être repris sur les maillots des structures labellisées.

Enfin comme cela avait été déjà proposé l'an dernier, un logo de Champion de France des DN BMX va être réalisé pour que les premiers en DN1 et DN2 puissent l'apposer l'année d'après sur leurs maillots.

Enfin, concernant le règlement des ententes dans les dossiers de labellisation DN, il est proposé de faire évoluer le texte sur le nombre de pilotes issus du même club de la façon suivante :

Ancien texte :

« L'entente peut accueillir, au maximum, 4 pilotes de plus de 19 ans et 2 juniors, issus du même club. »

Nouveau texte :

« L'entente peut accueillir, au maximum, 6 pilotes issus du même club. »

8. Coûts des engagements BMX 2020

Le Bureau Exécutif Fédéral a récemment décidé d'uniformiser le tarif de la part fédérale sur engagements pour toutes les disciplines. Ainsi la quote-part sur engagements en BMX va passer, dès 2020, de 2,70€ à 3,70€ par engagement.

Aussi, afin de ne pas pénaliser les organisateurs, il est proposé d'augmenter les tarifs d'engagements de 1€ pour toutes les épreuves du calendrier fédéral. Les tarifs seront donc les suivants **par jour de course** :

- Indoor (sous épreuve Indoor) : 25€
- Challenge France : 23€
- Coupe de France Challenge : 19€
- Coupe de France Championnat : 27€

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

- Trophée de France BMX : 23€
- Challenge National : 23€
- Championnats de France : 30€

9. Arbitres BMX

Concernant les arbitres BMX deux points sont abordés. Tout d'abord sur les épreuves Indoor souhaitant faire des essais le vendredi après-midi, il est précisé que les arbitres officiels désignés n'interviennent qu'à partir du samedi. Ces essais sont donc non-officiels et doivent donc être sous couvert d'arbitres locaux à trouver par l'organisateur.

Le second point concerne les arbitres qui sont hébergés dans le camping de l'organisateur durant l'épreuve. Pour les arbitres des listes 2 et 3, il est demandé aux organisateurs de ne pas leur faire payer l'emplacement. Pour les arbitres de la liste 1, compte tenu de leur prise en charge par la FFC, il est possible de les faire payer à condition de fournir un justificatif valable pour le remboursement auprès du service comptabilité de la FFC.

10. Plan quadriennal : la pratique du BMX dans le milieu scolaire

Le Président de la CNBMX interroge le représentant de la DTN sur l'état d'avancement concernant ce point. Actuellement aucune avancée sur le sujet n'est à signifier.

11. Logiciel BMX

La densité des épreuves n'a pas permis de finaliser le développement du logiciel depuis le printemps. La reprise des échanges va se faire à partir du 19 septembre avec également la fin du développement de la partie tablette (utilisations arbitres, speakers, DN).

Le nouveau format des compétitions (type Coupe du Monde) sera intégré dans la finalisation du logiciel.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

12. Retour sur l'utilisation de l'anémomètre

Cette année d'utilisation a permis d'établir des « valeurs seuils ». Ainsi cela devrait permettre la mise en place de seuils d'alertes qui déclencheront automatiquement un échange avec les pilotes et le Président de Jury sur le ressenti sur la piste.

Aujourd'hui il est constaté qu'à partir de 25/30 km/h, la sécurité des pilotes peut être engagée avec une orientation latérale du vent. Avec une orientation du vent axée sur la piste, le seuil de 50/55 km/h devient critique.

Compte tenu de la particularité de chaque piste BMX et de ses environs, il reste néanmoins primordial de rester à l'écoute du ressenti des pilotes dès que le vent est présent.

13. Dérogations

Il est rappelé qu'il n'y a plus de système de demande de dérogation pour accès ou maintien au niveau national ou supérieur. Seule la DTN se réserve la possibilité de repêcher des pilotes présents sur listes ministérielles (liste SHN ou espoirs). De plus, la DTN peut également repêcher des pilotes évoluant dans une Structure d'Entraînement et de Formation (SEF labellisés FFC) si ces derniers sont proposés par l'entraîneur de la structure.

De plus, pour les pilotes souhaitant descendre d'une catégorie Championnat à une catégorie Challenge seule l'application des quotas de montées-descentes seront maintenant pris en compte. Pour les pilotes qui sont descendus auparavant, il est envisagé de mettre en place la constatation de la supériorité manifeste en lien avec la DTN. Le cas échéant, un pilote pourrait se voir monter de catégorie en cours de saison afin de respecter l'équité sportive.

Enfin, pour répondre au mieux à la problématique des dérogations, il est proposé aux membres de mettre en place un classement continu sur 4 ans. Le but sera de prendre en compte les 3 meilleures années et d'avoir ainsi une vue cohérente sur le niveau sportif du pilote et sur la nécessité d'accorder ou non une dérogation aux pilotes concernés. Une proposition de mise en application sera faite aux membres lors de la prochaine CNBMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 13 septembre 2019 – Montigny le Bretonneux

14. Dénomination des clubs

Le Président de la CNBMX précise qu'il n'est plus souhaitable de voir l'appellation « bicross » dans la dénomination des clubs BMX affiliés à la FFC. Par conséquent, pour les clubs concernés, il va être nécessaire de déposer une nouvelle dénomination en préfecture puis de faire la demande de changement de nom auprès de leur Comité Régional.

Pour les clubs ayant déjà changé de nom, il va être nécessaire de faire suivre le récépissé de la préfecture au Comité Régional pour modification dans Cicle-Web.

Ce sujet va également être soumis au Conseil Fédéral afin de faire valoir la dénomination « BMX » au détriment du « bicross » par les Comités Régionaux.

15. Questions diverses

Explication quotas

Il est reprécisé le mode de calcul utilisé pour définir les quotas par zone interrégionales (cf. Note aux clubs BMX)

Eclairage des pistes BMX

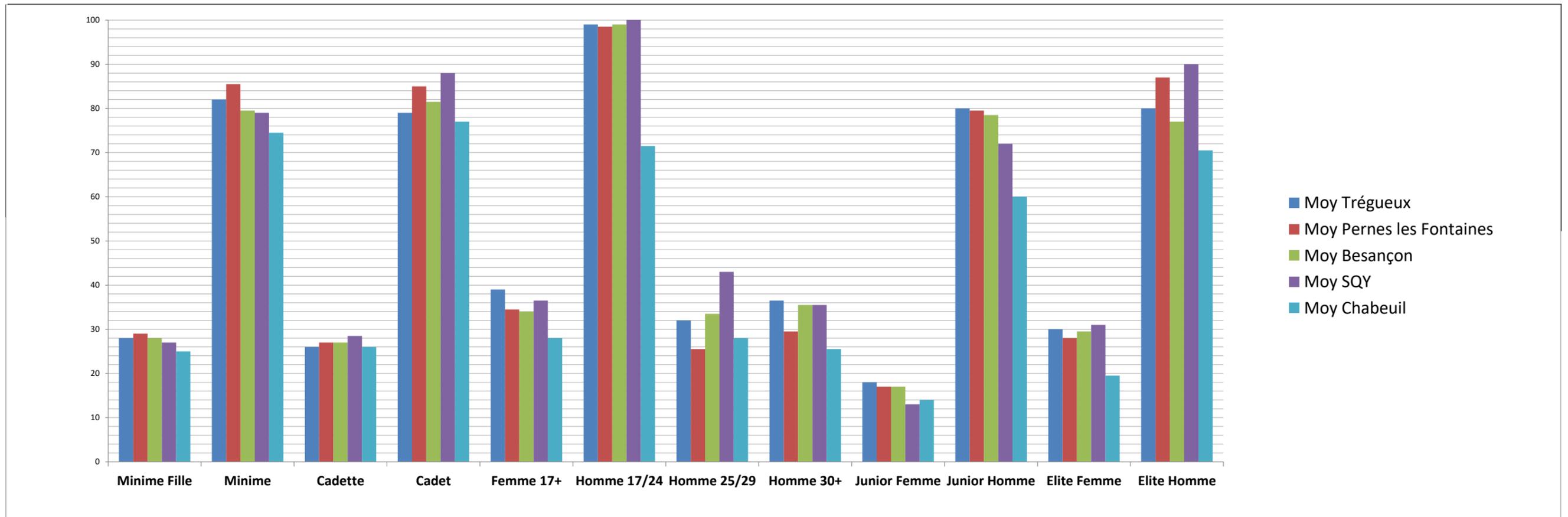
Une demande est faite sur l'éclairage minimum à prévoir lors de l'installation pour une piste BMX.

Il est fait référence à la fiche d'éclairage en ligne sur le site FFC et téléchargeable au lien suivant :

<https://www.fcc.fr/equipements-bmx/>

Fin de la réunion vendredi 22h10

Annexe 1 - Evolution engagements Coupe de France BMX 2019



Annexe 2 - Effectifs nouvelles catégories Femme 2019

Saison 2019	Nord Est				Nord Ouest				Sud Est				Sud Ouest				Chall Nat	Moyenne Totale
Catégories	#1	#2	#3	Moy NE	#1	#2	#3	Moy NO	#1	#2	#3	Moy SE	#1	#2	#3	Moy SO		
Femme 17/24	17	14	13	14,7	14	18	15	15,7	8	7	8	7,7	6	5	4	5,0	46	13,5
Femme 25+	3	4	6	4,3	4	4	6	4,7	0	0	0	0,0	2	1	0	1,0	16	3,5
Cruiser Femme 17/29	10	12	11	11,0	9	10	9	9,3	2	2	2	2,0	2	2	2	2,0	19	7,1
Cruiser Femme 30+	8	10	9	9,0	5	5	6	5,3	9	8	10	9,0	7	7	6	6,7	14	8,0



Annexe 3 - Challenge Européen BMX 2019 - Valmiera (LAT)

Pays	Nombre de 1er	Nombre de 2ème	Nombre de 3ème	Nombre de 4ème	Nombre de 5ème	Nombre de 6ème	Nombre de 7ème	Nombre de 8ème	Total finalistes
FRA	8	8	10	2	6	11	6	10	61
LAT	8	2	5	5	6	7	5	3	41
NED	7	9	6	4	5	3	4	3	41
BEL	3	2	3	8	5	2	6	5	34
GBR	2	4	3	4	3	2	4	2	24
CZE	1	3	1	2	2		2	1	12
RUS		1	1	1		2	4	2	11
SUI	2		2	1		2	1	2	10
EST			1	1	2	2			6
ITA	1	1		2			1	1	6
DEN	1		1	1			1		4
POR		1			2			1	4
GER		1			2				3
SVK	1			1		1			3
FIN				1	1				2
IRL		1	1						2
AUT						1			1
ESP						1			1
NOR				1					1
SWE								1	1
UKR		1							1
Total	34	34	34	34	34	34	34	31	269

Pays	Total podiums
FRA	26
NED	22
LAT	15
GBR	9
BEL	8
CZE	5
SUI	4
RUS	2
ITA	2
DEN	2
IRL	2
EST	1
POR	1
GER	1
SVK	1
UKR	1

Pays	Total vainqueurs
FRA	8
LAT	8
NED	7
BEL	3
GBR	2
SUI	2
CZE	1
ITA	1
DEN	1
SVK	1

Annexe 4 - Challenge Mondial BMX 2019 - Zolder (BEL)

Pays	Nombre de 1er	Nombre de 2ème	Nombre de 3ème	Nombre de 4ème	Nombre de 5ème	Nombre de 6ème	Nombre de 7ème	Nombre de 8ème	Total finalistes	Pays	Total podiums	Pays	Total vainqueurs
FRA	6	4	9	9	7	5	13	12	65	NED	32	NED	12
NED	12	11	9	4	4	7	3	8	58	FRA	19	FRA	6
GBR	4	2	4	4	4	7	2	3	30	GBR	10	GBR	4
BEL	2	2	2	1	5	6	4		22	COL	8	AUS	3
LAT		3	3	2	4		3	6	21	AUS	7	BRA	3
USA	3		3	4	5	2			17	BEL	6	COL	3
AUS	3	1	3	2	2	1	1	3	16	CZE	6	USA	3
COL	3	4	1	2	1	3	2		16	LAT	6	BEL	2
NZL	2	3	1	2	2	2	2	1	15	NZL	6	CZE	2
SUI		2	2	2	1	2		2	11	USA	6	NZL	2
CZE	2	3	1		1	1	2		10	BRA	4	CHI	1
RUS	1	1	2	1	1		1	1	8	RUS	4	GER	1
GER	1			1	1	1	1	2	7	SUI	4	RUS	1
BRA	3	1		1				1	6	CAN	2		
ESP			1		1	1	1	1	5	BOL	1		
JPN				2			1	2	5	CHI	1		
ITA				1	1	1	1		4	DEN	1		
BOL		1		2					3	ECU	1		
CHI	1						1	1	3	ESP	1		
ECU		1			1	1			3	EST	1		
RSA					1		1	1	3	GER	1		
CAN		2							2	NOR	1		
DEN		1			1				2	SVK	1		
AUT							2		2				
FIN						1	1		2				
SVK			1	1					2				
ARG						1			1				
EST			1						1				
POR				1					1				
ARU						1			1				
IRL				1					1				
NOR		1							1				
Total	43	43	43	43	43	43	43	43					

Date :

Fichen° :

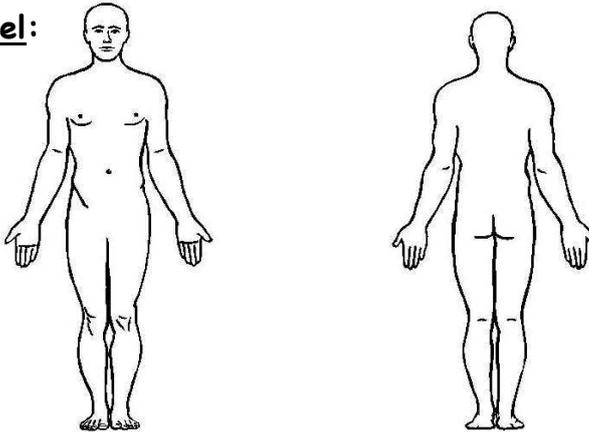
Coordonnées victime n° :

Nom : _____ Prénom : _____ né (e) : _____
 Plaque n° : _____
 Club : _____ Représentant : _____
 Secours sur piste Arrivée poste de secours Public

Bilan fonctionnel :

Conscience		R.P.M.		Fréquence V°	/mn
T°.Art	/	Fréquence Π	/mn	Pâleur	

Bilan lésionnel :



Légende	
Douleur	D
Contusion	C
Plaie	P
Fracture fermée	#F
Fracture ouverte	#O

Si choc à la tête, indiquez les zones d'impact sur le casque



Bilan Commotion Cérébrale :

Lors d'un choc à la tête si **1 rouge** ou **2 orange** remplis, avis systématique d'un médecin avant reprise compétition

PCI	Céphalées	Nausées	Agitation	Glasgow Y :	V :	M :	Fissure externe	
InCst	D.T.S.	Confus	Amnésie	Somnolent	Score de SAC :		Fissure interne	
							Visière cassée	
							Casque arraché	

Gestes secouristes effectués :

Relevage Immobilisation Retrait casque
 Plan Dur Matelas Coquille Collier Cervical Attelle Echarpe
 Plat dos ½ Assis P.L.S. Jambes Surélevées Autre position :
 Désinfection Pansement Refroidissement Glacage
 Oxygénation L/mn B.A.V.U M.C.E. Aspirat° mucosités

Bilan évolutif :

Régulation :

Sortie Sortie contre-avis Avis médical (Dr : _____) CRRA 15
 Evacuato vers : _____ par: Moyen personnel: VSAV: TSP: Médicalisé:
 Fin de prise en charge à : H Fiche établie par :

COUVERTURE SANITAIRE

Compétition Nationale de BMX Race

La surveillance médicale de compétition sportive répond à différentes règles. Elle diffère des obligations mises en œuvre par l'organisateur de la manifestation, désignées sous le vocable RNMSC ou Référentiel National des Missions de Sécurité Civile instauré par La loi de Modernisation de la Sécurité Civile n°2004-811.

Afin d'assurer et assumer au mieux la gestion des secours auprès des pilotes de BMX Race lors des compétitions nationales (CDF, TFBMX et Championnats / Challenge de France), il convient de mettre en œuvre auprès des organismes (club, association, comité, collectivité, ...) un cahier des charges permettant, de disposer de dispositif humain et matériel minimal obligatoire permettant la prise en charge des soins aux pilotes blessés lors de la compétition et, si besoin, leur évacuation vers une structure hospitalière préalablement informée.

Outre le conseil technique apporté à la structure organisatrice, ce cahier des charges devrait permettre la rédaction d'une convention avec la structure agréé Sécurité Civile intervenant lors de la dite compétition vis à vis des secours. Il convient de ne pas omettre la prise en compte, par l'organisateur, conformément au RNMSC, du public présent sur une journée type (moins de 1500 personnes, de façon générale) incombant la présence, d'un Point d'Alerte et de Premiers Secours (PAPS).

Rôle et missions des secours sur une compétition de BMX Race :

Le président de jury (PCC) est garant, de la sécurité des pilotes durant la compétition, il lui appartient d'informer l'équipe de secouristes de ses attentes et procédures qu'il souhaite voir appliquer, cette tâche peut être déléguée au médecin désigné par la FFC.

En tout état de cause, il convient de permettre dans les meilleurs délais, une prise en charge des pilotes blessés au niveau du poste de soins. De fait, seule la stabilisation du blessé devra être mise en œuvre avant de l'évacuer de la piste, les soins s'effectuant exclusivement au niveau du poste de soins.

Le médecin officiellement désigné pour la compétition, a la responsabilité de la partie secours. Il est donc l'interlocuteur privilégié entre le PCC / l'organisateur de la compétition / l'organisme de secours agréé / le pilote ou son représentant légal.

Il a, de fait, autorité sur l'équipe des secouristes, il est le conseiller du PCC.

Dotation Humains et Matériels :

Une dotation minimale, est définie pour une compétition de moins de 700 pilotes, ceci tant en moyens humains que matériels. Cette dotation pourra et devra être augmentée selon le type de compétition (TFBMX par exemple) ainsi que le nombre de pilotes.

A) Moyens Humains : minimum 8 secouristes habilités à intervenir :

Le nombre de secouriste, n'incluant pas le médecin désigné, représente les secouristes présents sur le site durant toute la durée de la compétition. Si la structure agréée est habilitée à effectuer des transports sanitaires, il faudra augmenter le nombre de secouristes, habilités à intervenir, présents par deux au minimum :

- 1) Un chef de poste ; responsable du poste de soins, des secouristes et du matériel, il est placé sous la responsabilité médicale du médecin ;
- 2) Un secrétaire, chargé de la gestion administrative du poste de secours / de la main courante sanitaire / fiche bilan FFC (seul ce poste pourra être occupé par un stagiaire);
- 3) Au moins 2 secouristes équipiers chargés du bilan et des premiers soins dans le poste de secours. Un de ces secouristes pourra, au besoin, se rendre sur une intervention dans le public accompagné par le secrétaire ou un secouriste présent sur la piste situé à proximité du lieu d'intervention ;
- 4) Au moins deux binômes de secouristes situés de façon à couvrir rapidement et facilement l'ensemble de la piste et intervenant auprès des pilotes afin d'effectuer, après bilan fonctionnel et, si besoin, stabilisation, l'évacuation depuis la piste (pour rappel, en dehors d'une restauration des fonctions vitales ou d'une immobilisation justifiée, les autres soins doivent se faire exclusivement au poste de secours).

Si l'évacuation du pilote de la piste est nécessaire, elle pourra se faire par le moyen le plus adapté par rapport à l'état de la victime parfois bien loin des référentiels de secours : soutien par un secouriste, chaise humaine à 2 secouristes, chaise roulante, brancard cuillère,

Arrivés au poste de soins, les équipiers secouristes doivent retourner se positionner auprès de la piste pour permettre le bon déroulement de la compétition, au besoin en faisant des transmissions ciblées. Si le volume de secouriste est suffisant, une rotation pourra être effectuée, permettant une prise en charge depuis la piste jusqu'à la sortie du poste de secours.

Après bilan secouriste et avis médical, s'il y a nécessité de réaliser une évacuation sanitaire, elle ne pourra s'effectuer qu'après contact téléphonique avec le médecin du CRRA 15, territorialement compétent

B) Moyens Matériels :

- 1) Le poste de secours dont les dimensions minimales réservées à la seule zone de soins seront 3 m x 6 m devra permettre d'avoir une zone de soins couchés avec au moins deux brancards sur porte-brancards ainsi qu'une zone de soins "bobologie" ou attente assise d'au moins deux places. Cette zone "soins" comportera le matériel de soins et de surveillance et au besoin une partie de la réserve matérielle ;

Une zone de secrétariat, précédant et contiguë à la zone de soins devra permettre la tenue des différents éléments administratifs, cette zone pourra, au besoin servir de zone de vie pour les secouristes ;

Le poste de secours devra être occulté sur toutes ses faces. Chauffé selon les conditions climatiques, pourvu d'une alimentation électrique permettant de maintenir un éclairage et maintenir en charge au moins deux postes radio, une lampe, un multiparamétrique, une bouilloire. Il devra être solidement arrimé au sol. Un point d'eau potable sera mis en œuvre auprès du poste de secours. Le poste de secours sera complété par deux tables servant une pour le secrétariat et l'autre pour les soins ainsi qu'au moins 4 chaises.

Le poste devra être clairement identifiable, à proximité immédiate de la piste pour limiter le temps de brancardage. Il devra néanmoins être à l'écart et isolé du regard du public et facilement accessible par un véhicule d'évacuation routier terrestre de type VSAV. Bien évidemment si le club est en mesure de mettre à disposition une structure en dur c'est préférable.

- 2) L'équipe de secours devra être équipée de moyens de transmission radio en nombre suffisant pour doter le chef de poste, le poste de secours, les deux binômes et le médecin présent (au moins 5 portatifs) ;
- 3) La dotation de base du dispositif devra comprendre :
 - ✓ La dotation réglementaire (lot A, B et C) prévue dans le RNMSC est incluse de facto dans le listing ci-dessous définit et mis à disposition par l'équipe de secouristes présent. Sur des compétitions durant plus d'une journée, il convient de prévoir par la structure agréée, la possibilité de réarmer en matériels consommables.
 - ✓ Deux plans durs avec immobilisateur de tête (permettant de faire des rotations) ;
 - ✓ Au moins un DAE ;
 - ✓ Un matelas immobilisateur à dépression et sa pompe à dépression ;
 - ✓ Au moins deux colliers cervicaux multi tailles adaptables ;
 - ✓ Un jeu d'attelles à dépression : membre inf., membre sup., poignet ;
 - ✓ Deux ciseaux de type Jesco ;
 - ✓ Un aspirateur à mucosités en état de fonctionnement et canules d'aspiration ;
 - ✓ Une bouteille d'oxygène 5 L pleine et au moins deux masques HC adulte (taille pédiatrique sur le TFBMX) ;
 - ✓ Un brancard cuillère ;
 - ✓ Une chaise roulante portable.
- 4) La dotation en produits de soins consommables, devra comprendre :
 - ✓ Des poches de froid en nombre suffisant (minimum 30 par journée) avec, si possibilité auprès de l'organisateur, accès à une machine à glaçons ou stock de glaçons ;
 - ✓ Matériels de désinfection (non iodé si possible) / compresses en sachet stériles / pansements individuels ;
 - ✓ Rouleaux adhésifs tissés ;
 - ✓ 1 rouleau adhésif type Hypafix ;
 - ✓ Bandes extensibles de type Nylex ;
 - ✓ 10 écharpes non tissées U.U. d'épaule ;
 - ✓ Couvertures isothermes (minimum 10, à réévaluer en fonction des conditions météo attendues).

Cette dotation devrait (définir les modalités) pouvoir être renforcée par deux kits de suture avec du fil sur aiguille courbe non résorbable en 4/0 et 3/0, ainsi que deux rouleaux d'Elastoplast 10 cm de large.

Annexe 7 - Calendrier provisoire BMX - Saison 2020

		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		
2020	M 1		S 1	Coupe du Monde SX (AUS)	Indoor Avignon (PACA)	D 1	Caen (NORM)	M 1		V 1		L 1		
	J 2		D 2			L 2		J 2		S 2	Coupe du Monde SX (NED)	Challenge France	M 2	
	V 3		L 3			M 3		V 3		D 3		M 3		
	S 4		M 4			M 4		S 4	Coupe de France Massy (IDFR)	L 4		J 4		
	D 5		M 5			J 5		D 5		M 5		V 5		
	L 6		J 6			V 6		L 6		M 6		S 6	Challenge France	
	M 7		V 7			S 7		M 7		J 7		D 7		
	M 8		S 8	Coupe du Monde SX (AUS)			D 8		M 8		V 8		L 8	
	J 9		D 9				L 9		J 9		S 9	Coupe d'Europe Sarriens (PACA)	M 9	
	V 10		L 10			M 10		V 10		D 10		M 10		
S 11		M 11			M 11		S 11	Coupe d'Europe	Challenge France	L 11		J 11		
D 12		M 12			J 12		D 12		M 12		V 12			
L 13		J 13			V 13		L 13	Zolder (BEL)	M 13		S 13	Coupe de France La Roche sur Yon (PDLL)		
M 14		V 14			S 14	Coupe de France Descartes (CEVL)	M 14		J 14		D 14			
M 15		S 15			D 15		M 15		V 15		L 15			
J 16		D 16			L 16		J 16		S 16	Coupe du Monde SX (USA)	Coupe de France Sarriens (PACA)	M 16		
V 17		L 17			M 17		V 17		D 17		M 17			
S 18		M 18			M 18		S 18	Coupe du Monde SX (GBR)	L 18		J 18			
D 19		M 19			J 19		D 19		M 19		V 19			
L 20		J 20			V 20		L 20		M 20		S 20	Coupe d'Europe Rade (NOR)		
M 21		V 21			S 21	Coupe d'Europe Verone (ITA)	M 21		J 21		D 21			
M 22		S 22			D 22		M 22		V 22		L 22			
J 23		D 23			L 23		J 23		S 23		M 23			
V 24		L 24			M 24		V 24		D 24		M 24			
S 25		M 25			M 25		S 25	Coupe d'Europe Papendal (NED)	L 25		J 25			
D 26		M 26			J 26		D 26		M 26	Challenge Mondial Championnats du Monde Houston (USA)	V 26			
L 27		J 27			V 27		L 27		M 27			S 27	TFBMX Avensan (NOAQ)	
M 28		V 28			S 28	Coupe de France Compiègne (HAFR)	M 28		J 28			D 28		
M 29		S 29	Indoor		D 29		M 29		V 29		L 29			
J 30					L 30		J 30		S 30		M 30	Championnats Régionaux		
V 31					M 31				D 31					

Annexe 7 - Calendrier provisoire BMX - Saison 2020

		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
2020	M	1		S	1	M	1	J	1	D	1	M	1
	J	2		D	2	M	2	V	2	L	2	M	2
	V	3	Challenge National Championnats de France Lempdes (AURA)	L	3	J	3	S	3	M	3	J	3
	S	4		M	4	V	4	D	4	M	4	V	4
	D	5		M	5	S	5	L	5	J	5	S	5
	L	6		J	6	D	6	M	6	V	6	D	6
	M	7		V	7	L	7	M	7	S	7	L	7
	M	8		S	8	M	8	J	8	D	8	M	8
	J	9	Challenge Européen Championnats d'Europe Dessel (BEL)	D	9	M	9	V	9	L	9	M	9
	V	10		L	10	J	10	S	10	M	10	J	10
	S	11		M	11	V	11	D	11	M	11	V	11
	D	12		M	12	S	12	L	12	J	12	S	12
L	13		J	13	D	13	M	13	V	13	D	13	
M	14		V	14	L	14	M	14	S	14	L	14	
M	15		S	15	M	15	J	15	D	15	M	15	
J	16		D	16	M	16	V	16	L	16	M	16	
V	17		L	17	J	17	S	17	M	17	J	17	
S	18		M	18	V	18	D	18	M	18	V	18	
D	19		M	19	S	19	L	19	J	19	S	19	
L	20		J	20	D	20	M	20	V	20	D	20	
M	21		V	21	L	21	M	21	S	21	L	21	
M	22		S	22	M	22	J	22	D	22	M	22	
J	23		D	23	M	23	V	23	L	23	M	23	
V	24		L	24	J	24	S	24	M	24	J	24	
S	25		M	25	V	25	D	25	M	25	V	25	
D	26		M	26	S	26	L	26	J	26	S	26	
L	27		J	27	D	27	M	27	V	27	D	27	
M	28		V	28	L	28	M	28	S	28	L	28	
M	29		S	29	M	29	J	29	D	29	M	29	
J	30	Jeux Olympiques Tokyo (JPN)	D	30	M	30	V	30	L	30	M	30	
V	31		L	31			S	31			J	31	

Indoor
St Etienne (AURA)